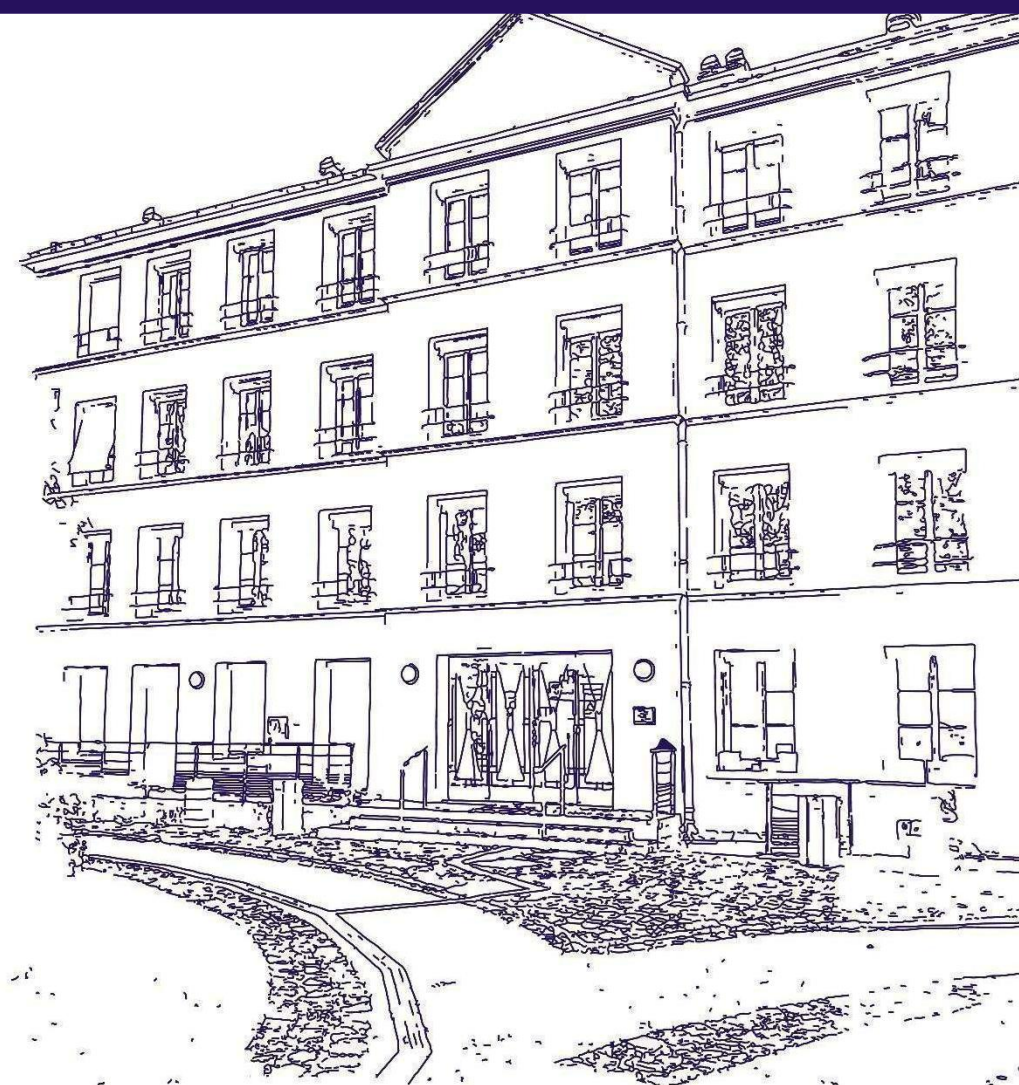


LIVRET PARCOURS FORMATION MAÎTRES DÉLÉGUÉS 2D 2026/2027



Toute l'équipe administrative et pédagogique se réjouit de vous accompagner dans votre entrée dans le métier d'enseignant.

Notre conviction est simple : « Éduquer, passion d'espérance ». Elle guide notre action au quotidien, au service des élèves comme des professionnels en formation. Sous la direction de Laurence Tricot, l'équipe réunit des formateurs qualifiés, pour beaucoup enseignants expérimentés en responsabilité de classe. Ils vous transmettront les fondamentaux et les exigences du métier, en s'appuyant sur les cadres officiels : gestes professionnels, contenus pédagogiques, mais aussi attitudes éthiques, relationnelles et éducatives.

Votre formation prendra corps sur le terrain, au contact quotidien des chefs d'établissement et des collègues qui vous ouvriront les portes de leur réalité professionnelle, au cœur de la communauté éducative. C'est dans ces établissements, chacun porteur d'une part de notre mission commune, que se joue la force de l'Enseignement catholique.

L'ISFEC Île-de-France vous propose également des parcours spécialisés et des préparations aux concours externes 1er et 2d degrés, concours internes et exceptionnels pour le premier degré, CAER-PC pour le second degré.

Nous souhaitons que cet accompagnement vous ouvre des perspectives stimulantes, vers une carrière à la hauteur de vos aspirations.

Pour l'équipe de l'Entrée dans le métier par l'emploi

TABLE DES MATIÈRES

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	3
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	4
UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER	5
LE PARCOURS DE FORMATION	6
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	7
Année 1	
Formation des maîtres délégués débutant le 26 août 2026	7
Parcours de professionnalisation 1 du 26 septembre 2026 au 25 novembre 2026	10
Parcours de professionnalisation 1 pour l'EPS	11
Parcours de professionnalisation 2 entre 04 novembre 2026 au 03 mars 2027	12
Parcours de professionnalisation 3 le 17 mars 2027	14
Module d'initiation au projet de l'Enseignement catholique	14
Année 2	
Parcours de professionnalisation hors EPS	15
Parcours de professionnalisation pour l'EPS	16
Année 3	17
Accompagnement à l'écriture du dossier RAEP	18
Formation liées à l'évaluations triennale	19
MOYENS PÉDAGOGIQUES	22
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT	22
EVALUATION	23
POLITIQUE D'INCLUSION	23
INSCRIPTIONS	24

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « Être professeur dans l'Enseignement catholique », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'État. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC Île-de-France.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

ISFEC Île-de-France, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC Île-de-France 39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directeur	ALBERICI Gérald	g.alberici@isfec-idf.net
Adjointe de direction Secteur de la Formation Initiale	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LES PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des parcours	LEROY Ramona	r.leroy@isfec-idf.net
Responsable administrative	MOULANE Fabiella	f.moulane@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Module Initiation Projet EC	GUIRASSE Mariama	m.guirasse@isfec-idf.net

HEURES DE FORMATION

Formation pédagogique et didactique assurée par des formateurs experts :

En année 1, entre 19,5h et 33h de formation,

En année 2, 15h de formation

En année 3, 9h de formation.

2 modules d'introduction au projet de l'Enseignement catholique assurés par le père Laurent STALLA BOURDILLON, **prêtre accompagnateur de l'ISFEC Île-de-France**.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

NOS PARTENAIRES



LE PARCOURS DE FORMATION

Ce parcours a pour objectif de développer les compétences professionnelles des entrants dans le métier d'enseignant selon les 5 axes suivants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel

1.2 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES À SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation à l'élève et au groupe classe

3.2 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

AXE 4 MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique disciplinaire

AXE 5 GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Pratiques professionnelles aux étapes clés

5.4 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Éducation inclusive

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Année 1

Les temps de formation à l'Institut de formation permettront aux maîtres délégués de :

- Entrer dans une dynamique de formation et d'appropriation des règles de métier ; en particulier
 - Préparer sa première heure de cours avec chaque classe
 - Préparer le début de l'année scolaire : élaborer ses premières séquences
 - Poser son autorité : réfléchir à des règles de vie opérationnelles
 - Identifier les documents officiels et les personnes-ressources guidant ses obligations
 - Identifier les premières ressources pédagogiques utiles et fiables
- D'acquérir le niveau des connaissances didactiques et pédagogiques nécessaires au débutant
- D'acquérir ou de perfectionner les compétences numériques indispensables à tout enseignant
- D'observer des situations professionnelles en milieu protégé
- D'expérimenter, de questionner, de co construire avec des pairs et un formateur
- De construire une nouvelle identité professionnelle

Formation : Découvrir un écosystème particulier et sécuriser ses premières heures de cours du 26 août 2026 au 25 novembre 2026

Ces journées se déroulent à l'ISFEC Île-de-France et s'adressent aux maîtres délégués n'ayant jamais enseigné.

Jours	Durée	Axes	Objectifs	Compétences développées ¹
Session 1 Mercredi 26 et jeudi 27 août 2026 9h30-12h30, 13h30-16h30		1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : représentation du métier	CC6
	3h	2.1 2.2	Préparer son entrée en fonction (information et questionnement de pré-rentree) Présentation d'un établissement catholique d'enseignement : connaître pour identifier dans l'établissement d'exercice - Les spécificités du cadre d'exercice - Le règlement intérieur	CC2
		3.2	Préparer son entrée en fonction Appartenir à la communauté éducative de son établissement : - Connaître pour identifier dans l'établissement d'exercice les différents partenaires et les personnes ressources - Préparer sa présentation aux élèves - Préparer la réunion de rentrée : présenter sa discipline	CC1, CC2
	3h	1.1	Corps et voix - Placer et maîtriser sa voix - s'approprier l'espace classe	CC3, CC7
	3h	3.1	Accueillir les élèves. - Assurer leur sécurité (plateaux techniques, laboratoires ...). - Faire autorité (dont rôle du regard et de la voix) - Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol... Présentation d'une situation d'apprentissage ➤ Choix de l'activité ➤ Posture ..	P1, P2, P3, P4
		4.1	Découvrir des ressources fiables	P1
		5.2	Évaluer Découvrir une éthique de l'évaluation ➤ vocabulaire ➤ statut de l'erreur	P3, P5, CC6
	3h	5.4	Différencier-adapter Découvrir la diversité des profils des élèves	CC2, CC3, CC4, P5
		2.2	S'approprier le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : ➤ Les textes réglementaires ➤ De premières situations à explorer.	CC1, CC2, CC6

Mercredi 16 septembre 2026	17h30- 19h00 Distanciel synchrone	1.1	Relire ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
---	--	-----	--	----------------------------------

Sessions disciplinaires

Ces journées se déroulent à l'ISFEC Île-de-France avec un formateur disciplinaire

Jours	Durée	Axes	Objectifs	Compétences développées
Session 2 Samedi 26 septembre	9h30-12h30 Présentiel	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : évolution de sa représentation du métier d'enseignant	CC6
		2.2	Faire autorité : 3 Reconnaître et gérer des situations de tensions, 4 S'appuyer sur des éléments de communication non verbaux (posture, geste, regard) 5	CC1, CC2, CC6
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : 5 Utiliser les programmes et autres documents officiels ➤ S'inscrire dans une progression ➤ Instaurer des rituels ➤ Construire une séance	P1, P3, P4
	13h30-15h30	5.2	Evaluer : sens et outils dans l'établissement	CC6, P5
		4.1 4.2	Co construire un process didactique pour l'élaboration des activités	P1, P3, P4
Mercredi 07 octobre	17h30-19h00 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation.	P3, CC10, CC14

¹ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Jours	Durée	Axes	Objectifs	Compétences développées ²
Session 3 Lundi 19 octobre	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : évolution de sa représentation du métier d'enseignant	CC6
		3.1	Relire la première période : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.2	Connaître et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-15h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 4 Mardi 20 octobre	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : 2 Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; 3 Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4
		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-15h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence ; Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Évaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 5 Mercredi 25 novembre	17h30-19h00 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

² [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Parcours de professionnalisation 1 : du 26 septembre 2026 au 25 novembre 2026

Sessions organisées à l'ISFEC Île-de-France

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 1 Samedi 26 septembre	9h30-12h30 Présentiel	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : évolution de sa représentation du métier d'enseignant	CC6
		2.2	Faire autorité : 6 Reconnaître et gérer des situations de tensions, 7 S'appuyer sur des éléments de communication non verbales (posture, geste, regard)	CC1, CC2, CC6
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : 6 Utiliser les programmes et autres documents officiels > S'inscrire dans une progression > Instaurer des rituels > Construire une séance	P1, P3, P4
	13h30-15h30	5.2	Evaluer : sens et outils dans l'établissement	CC6, P5
		4.1 4.2	Co construire un process didactique pour l'élaboration des activités	P1, P3, P4
Mercredi 07 octobre	17h30-19h00 Distanciel synchrone	3.1	Poser un regard critique sur le début de l'année et la prise en main de la classe Mutualiser avec les autres formés.	CC1, CC2, CC6

Session 3 Lundi 19 octobre	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14, P3
		3.1	Relire la première période : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.2	Connaître et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-15h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 4 Mardi 20 octobre	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : - Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; - Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4

		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-15h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence ; Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Évaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 5 Mercredi 25 novembre	17h30-19h00 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Session dans l'établissement Saint Pierre à Brunoy pour les maîtres délégués en EPS

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ³
Session 1 Mercredi 07 octobre	18h-19h30 Distanciel synchrone	3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.3	Préparer l'observation de classes	CC6, P3, P4
Sessions 2, 3 et 4 13 octobre 15 octobre 09 décembre	8h30-11h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : apports sur les APSA .	P1, P3, P4
	13h30-15h	5.1 5.3	Observer des groupes d'élèves à partir d'axes d'observation co-construits.	P1, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec la formatrice des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Session 5 Mercredi 09 décembre	18h-19h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

³ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Parcours de professionnalisation 2 :

Public visé : néo maîtres délégués n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Session au sein de l'ISFEC Ile-de-France (Toutes disciplines dont EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁴
Session 1 Mercredi 04 novembre Ou 02 décembre Ou 13 janvier Ou 27 janvier	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : - Prendre connaissance du référentiel métier ; - Repérer des appuis au sein de l'établissement.	CC14
		2.1 2.2	Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice.	CC2
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement.	CC1, CC2
		2.2	Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer.	CC6
	13h30-16h30	3.1	Accueillir les élèves. Faire autorité. Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol...	P1, P3, P4

⁴ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 2 Lundi 08 février	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		3.1	Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages : la bienveillance éducative ; Assurer la sécurité des élèves.	CC1, CC2, CC6
		5.1 5.2	Connaître et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-16h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 3 Mardi 09 février	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : - Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; - Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4
		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-16h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence. Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Évaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	CC5, P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 4 Mercredi 03 mars	16h30-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Parcours de professionnalisation 3 : le 17 mars 2027

Public visé : néo maîtres délégués n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Session au sein de l'ISFEC Île-France (Toutes disciplines)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 17 mars 2027	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : - Prendre connaissance du référentiel métier ; - Repérer des appuis au sein de l'établissement.	CC14
		2.1 2.2	Présentation d'un établissement catholique : repérer le cadre d'exercice.	CC2
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement.	CC1, CC2
		2.2	Connaître le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : situations à explorer.	CC6
	13h30-16h30	3.1	Accueillir les élèves. Faire autorité. Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol...	P1, P3, P4

Modules d'introduction au projet de l'Enseignement catholique

Public visé : maîtres délégués qui ont bénéficié du pré-accord collégial et devant participer aux formations sur la connaissance de projet de l'Enseignement catholique, formations assurées par le père Laurent STALLA BOURDILLON.

Les modules développent l'axe 2.1 du parcours et les compétences CC1, CC6 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

En lien avec votre direction diocésaine, les dates vous seront proposées en fonction de votre prise de poste.

Année 2

Parcours de professionnalisation du 17 octobre 2026 au 27 janvier 2027

Public : maîtres délégués ayant participé à l'un des trois parcours de l'année 1 ou ayant plus d'un an d'exercice sans aucune formation

Les temps de formation à l'Institut de formation permettront aux maîtres délégués de :

- Poursuivre la dynamique de formation et d'appropriation des règles de métier
- Poursuivre le développement de connaissances didactiques et pédagogiques nécessaires au débutant
- Perfectionner les compétences numériques indispensables à tout enseignant
- D'expérimenter, de questionner, de co-construire avec des pairs et un formateur.

Session au sein de l'ISFEC Île-de-France (Toutes disciplines hors EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Samedi 17 octobre	9h30-12h30	1.1	Faire un point sur la construction de son identité professionnelle.	CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
	13h30-16h30	5.2 5.3 5.4	Approfondir la construction d'une séquence pour établir une progression pédagogique ajustée.	P1, P2, P3, P4, P5
		4.1 4.2	Développer des connaissances didactiques.	P1, P2, P3, P5
		1.2	Utiliser la plateforme de la formation.	CC9
Mercredi 18 novembre	17h00-18h30 Distanciel synchrone	1.1	A partir de traces d'activités menées, proposer des éléments d'analyse. Mutualiser avec les autres formés.	CC10, CC14
Samedi 05 décembre	9h30-12h30	5.1	Développer des connaissances sur le développement de l'adolescent (cognitif, social, culturel, psychologique).	CC3
	13h30-16h30	4.1 4.2	Préparer et animer des séances en variant les approches pédagogiques.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.1 5.2 5.4	Organiser son enseignement en favorisant le travail entre élèves et en prenant en compte la diversité des élèves.	CC4, P3, P4
Mercredi 27 janvier	17h-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse. Mutualiser avec les autres formés. Faire le bilan de la formation.	CC10, CC14

Session dans l'établissement Saint Pierre de Brunoy pour les maîtres délégués en EPS

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 06 janvier	18h-19h30 Distanciel synchrone	1.1	Faire un point sur la construction de son identité professionnelle.	CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré, à sa pratique en ce début d'année.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.2	Choisir l'APSA à mettre en œuvre avec un groupe d'élèves lors de la session suivante en établissement.	P1, P3
Mardi 12 janvier Et Jeudi 24 janvier	8h30-11h30	5.1 5.3	Construire et utiliser des grilles d'observation.	P1, P3, P4, P5
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : approfondissement sur les APSA.	P1, P3, P4
	13h30-15h30	5.1 5.3	Observer et ou animer un APSA avec un groupe d'élèves.	P1, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec le formateur des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Mercredi 20 janvier	18h-19h30 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

Année 3

Parcours de professionnalisation du 27 janvier 2027 au 28 avril 2027

Public visé : maîtres délégués auxiliaires ayant participé au parcours de l'année 2

Session au sein de l'ISFEC Île-de-France (Toutes disciplines)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Mercredi 27 janvier	9h30-12h30 13h30-16h30	2.1 2.2	Se doter de repères sur les enjeux de l'éducation inclusive.	CC1, CC3, CC5, CC14
		3.1 3.2	Interroger son positionnement, sa posture, climat de classe instauré.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.4	Se doter de repères sur l'adaptation et la différenciation pédagogique.	CC3, CC4, P4
		4.1 4.2	Élaborer une situation prenant en compte la diversité des élèves (adapter et différencier)	P1, P2, P3, P4, P5
		1.2	Utiliser la plateforme de la formation .	CC9
Mercredi 24 mars et 28 avril	17h00-18h30 Distanciel synchrone	1.1	Expérimenter une séance différenciée et, à partir de traces de l'activité, proposer des éléments d'analyse. Proposer des pistes d'amélioration et la prise en compte sur la séance suivante. Mutualiser avec les autres formés.	P3, CC10, CC14

Accompagnement à l'écriture d'un dossier RAEP

Public : maîtres délégués des disciplines générales, ayant participé aux différents parcours et étant éligibles au concours interne CAER PC.

La formation sera construite au printemps 2027. Voici un planning indicatif :

La proposition actuelle met l'accent sur le suivi disciplinaire afin de tenir compte des remontées des formateurs et des stagiaires des années précédentes. Les parties interdisciplinaires sont recentrées sur les éléments essentiels et indispensables.

Formation en présentiel : 6 heures

1. Interdisciplinaire, début juillet 2027 : 9h30-12h30, 13h30-16h00

- Rappeler le **dispositif** pour qu'il soit clair pour le candidat.
- Présenter l'**épreuve** (BO, attendus formels, structures, dates officielles, critères administratifs et professionnels).
- Concilier les **consignes** parfois contradictoires entre les I.O., les rapports de jury et les notes de commentaires qui diffèrent selon les disciplines.
- Engager la réflexion sur la partie 1 du dossier.
- Mise en activité d'une structuration de la partie 1 : Rédaction de la partie 1 au vu des conseils donnés le matin.

Travail en groupe dans les salles de l'ISFEC pour pouvoir échanger entre pairs. Accompagnement par les formateurs à disposition

Formation en distanciel synchrone : 4,5 heures

- **Par discipline, début juillet 2027, 9h30-11h00**
 - Amorcer une réflexion sur le contenu de la 2ème partie du dossier (séquence et séance) afin que chaque stagiaire puisse profiter des vacances pour avancer dans son travail.
- **Par discipline, septembre 2027, 9h30-11h00**
 - Modification et amélioration de la partie 2
 - Relecture et correction de la partie 1
- **Par discipline, octobre 2027, 9h30-11h00**
 - Mise en évidence des parties réflexives
 - Amélioration et approfondissement de l'analyse réflexive

Accompagnement à distance 5 h : 3 échanges par écrit et deux visioconférences organisées par le tuteur

Formation des maîtres délégués suite à l'évaluation triennale : la gestion de classe et/ou la planification des cours et/ou la relation éducative.

Formation sur la gestion de classe du 06 novembre 2026 au 08 janvier 2027

Public : maîtres délégués ayant été visités par un IPR

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁵
Vendredi 06 novembre 2026	3h00 Présentiel 9h30-12h30	1.1	Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative. Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle	CC1 CC2 CC3 CC4 CC6 CC7
		5.1 5.2 5.3	Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.	P1
	3h00 Présentiel 13h30-16h30	5.4	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.	P3
		3.1	Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.	P4 P5
Vendredi 04 décembre 2026	1h30 Distanciel synchrone 17h00-18h30	1.1	Retour sur expériences ➤ Installer un cadre de travail serein et structurant. ➤ Adopter une posture d'autorité bienveillante. ➤ Prévenir et gérer les comportements perturbateurs.	CC6, P4
Vendredi 08 janvier 2027	1h30 Distanciel synchrone 17h00-18h30	1.1	Retour sur expériences ➤ Installer un cadre de travail serein et structurant. ➤ Adopter une posture d'autorité bienveillante. ➤ Prévenir et gérer les comportements perturbateurs.	CC6, P4, P5

Formation sur la planification des cours du 13 novembre 2026 au 15 janvier 2027.

⁵ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁶
Vendredi 13 novembre 2026	3h00 Présentiel 9h30-12h30	4.1 4.2	Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.	CC7 P3 P1
		4.1	Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.	P1
	3h00 Présentiel 13h30-16h30	5.2	En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages. Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.	P5
		5.4	Différencier-adapter Découvrir la diversité des profils des élèves	CC2, CC3, CC4, P5
Vendredi 11 décembre 2026	1h30 Distanciel synchrone 17h00-18h30	1h30 Distanciel synchrone 17h00-18h30	Retour sur expériences ➤ Concevoir une progression et une programmation annuelles. ➤ Planifier des séquences et des séances efficaces. ➤ Adapter son enseignement au niveau et à l'hétérogénéité des élèves. ➤ Utilisation de la CUA	P1 P3 P5 CC2 CC3 CC4 CC7
Vendredi 15 janvier 2027	1h30 Distanciel synchrone 17h00-18h30	1.1	Retour sur expériences - Concevoir une progression et une programmation annuelles. - Planifier des séquences et des séances efficaces. - Adapter son enseignement au niveau et à l'hétérogénéité des élèves. - Utilisation de la CUA	P1 P3 P5 CC2 CC3 CC4 CC7

⁶ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Formation sur la relation éducative : du 20 novembre 2026 au 22 janvier 2027

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁷
Vendredi 20 novembre 2026	Présentiel 9h30-12h30	1.1	Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.	CC1 CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
		3.1	La relation à l'élève et au groupe classe Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
	Présentiel 13h30-16h30	5.4	Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
		5.4	Différencier-adapter Découvrir la diversité des profils des élèves	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
		3.2	Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
Vendredi 18 décembre 2026	Distanciel synchrone 17h00-18h30	1.1	Retour sur expériences ➤ Comprendre la place de la relation dans l'acte éducatif. ➤ Instaurer un climat de confiance avec les élèves. Développer des relations constructives/coopératives avec les familles.	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13
Vendredi 22 janvier 2027	Distanciel synchrone 17h00-18h30	1.1	Retour sur expériences ➤ Comprendre la place de la relation dans l'acte éducatif. ➤ Instaurer un climat de confiance avec les élèves. ➤ Développer des relations constructives/coopératives avec les familles.	CC3 CC6 CC10 CC11 CC13

⁷ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques au travers de lectures, d'analyses, d'échanges, de courtes vidéos le tout dans une démarche active de tous ;
- Appropriation individuelle, travaux de groupes, co-construction d'outils, mutualisation des productions, exposés des stagiaires ;
- Expérimentations lors des intersessions ;
- Mutualisation et analyse des expériences menées pendant les intersessions ;
- Auto- évaluation durant les phases de la formation avec feedback des formateurs ;
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme moodleisfeciledefrance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, <https://moodleisfeciledefrance.net/>, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateur, la plateforme est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. Des badges seront émis lors de la réussite de tests les connaissances développées et les compétences travaillées.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage

Feuille de présence (ISFEC), transmise chaque matinée de formation à la DDEC dont dépend le maître délégué ainsi qu'à son CE. Attention, pour les sessions en distanciel synchrone, la présence sera attestée par les échanges avec le formateur, l'émargement et une trace numérique de l'activité (quizz, document partagé...)

Attestation de formation (ISFEC)

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC Île-de-France sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT KARL – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation des maîtres délégués 2 degré	Dates début formation	ID https://www.formiris.org/	Date de clôture des inscriptions
Année 1 Débuter en août 2026	26/08/26	Voir votre DDEC	19/08/26
Année 1 Débuter en septembre 2026	26/09/26	IDF-2026-0640	10/10/26
Année 1 EPS parcours 1	07/10/26	En lien avec IDF-2026-0640	01/10/26
Année 1 Parcours débutant en novembre 26	04/11/26	IDF-2026-0641	28/10/26
Année 1 Parcours débutant en décembre 26	02/12/26	IDF-2026-0642	25/11/26
Année 1 Parcours débutant en janvier 27	13/01/27	IDF-2026-0643	06/01/27
Année 1 Parcours débutant en février 27	27/01/27	IDF-2026-0644	20/01/27
Année 1 Parcours débutant en mars 27	17/03/27	IDF-2026-0645	10/02/27
Année 1 EPS parcours 2	31/03/27		24/03/27
Public : maîtres délégués ayant participé à l'un des trois parcours de l'année 1 ou ayant plus d'un an d'exercice sans aucune formation			
Année 2	17/10/26	IDF-2026-00639	10/10/26
Année 2 EPS	06/01/27	IDF-2026-00639	30/12/26
Public : maîtres délégués ayant participé au parcours de l'année 2			
Année 3	27/01/27	IDF-2026-00755	20/01/27
Public : maîtres délégués ayant eu la visite d'un IPR lors de l'évaluation triennale			
Dispositif, évaluation triennale : Gestion de la classe	06/11/26	IDF-2026-00653	30/10/26
Dispositif, évaluation triennale : Planification de cours	13/11/26	IDF-2026-00678	06/11/26
Dispositif, évaluation triennale : Relation éducative	20/11/26	IDF-2026-00679	13/11/26